



Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)

HAITI - ALERTE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE

9 Aout 2010

Pour diffusion immédiate.

La saison cyclonique connaîtra sa phase la plus active au cours de la période fin aout – début septembre. Les conséquences des catastrophes naturelles imminentes risquent d'aggraver la situation humanitaire alarmante que connaît le pays actuellement. La CNSA tire la sonnette d'alarme pour éviter que les conditions inquiétantes d'insécurité alimentaire ne soient négligées par rapport au contexte électoral.

Selon les prévisions de la « National Oceanic and atmospheric Administration » (NOAA), hormis le nombre important de tempêtes tropicales, 3 à 7 cyclones de catégorie majeure, sont attendus jusqu'à la fin de la saison cyclonique (1^{er} juin - 30 novembre). L'insécurité alimentaire sévère que connaissent actuellement environ 2 millions de personnes dans le pays risque de se dégrader en cas de catastrophe naturelle. Les conditions d'existence précaires des personnes vivant sous des tentes, dans des abris provisoires (1.2 millions, soit 16 % de la population), pourraient aussi empirer.

Près de 37.000 tonnes métriques d'aliments (biscuits protéinés, huile,...) sont entreposées, pour le moment, dans certaines régions du pays. Des provisions qui ne permettront d'assister qu'un peu plus d'un million de personnes pendant quelques semaines, en cas d'urgence. Ce stock pré-positionné, ne comprend aucun produit alimentaire local, alors que les récoltes de la saison de printemps, réussie cette année, sont en cours à travers tout le pays. Ces acquisitions seraient économiquement bénéfiques pour le secteur agricole haïtien, en général et les producteurs, en particulier.

La baisse considérable des prix des produits alimentaires locaux, notamment le maïs, le riz et le haricot, constatée actuellement, pourrait aussi profiter au programme de cantines scolaires. Le processus d'achat et d'entreposage des stocks pour ce programme devrait déjà être en cours, si on veut qu'il démarre en même temps que la réouverture des classes.

Compte tenu de la vulnérabilité chronique du pays aux catastrophes naturelles, les 10 départements géographiques sont à surveiller. Mais, l'Ouest, le Sud et le Sud-Est sont les départements les plus exposés. A signaler, qu'un nombre considérable d'établissements -qui servaient habituellement d'abris provisoires après les intempéries- a été détruit lors du séisme du 12 janvier 2010 dans les communes de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, Léogane, Petit-Goave (Ouest) et de Jacmel (Sud-Est).

La CNSA recommande au Gouvernement et à tous les autres acteurs concernés d'accélérer et de renforcer les actions en cours et d'agir rapidement sur les volets non encore touchés dans le cadre de la préparation de la gestion des désastres. La CNSA appelle le gouvernement à mettre en place une structure permanente pour s'occuper des « achats locaux ».

Pour plus d'informations, contactez : Michella Louis, responsable de communication, mlouis@cnsahaiti.org / cnsa@cnsahaiti.org / Tel: (portable) 39 11 08 04 / (bureau) 24 34 35 45.